

Un jour, Henri était fort en peine de choisir un habile capitaine pour faire le siège de la forte ville de Boulogne-sur-Mer.

« Sire, dit Brusquet, qui était présent au Conseil, vous ne sauriez envoyer un plus propre et assuré personnage que certain conseiller du Parlement de Paris, car il prend tout à belles mains. »

Voyant des valets d'écurie empêchés à seller une mule qui ruait et cherchait à leur échapper :

« Enfants, leur cria-t-il, ellez-vous-en quérir le secrétaire de M. le chancelier, puisqu'il scelle tout ce qu'on lui présente »

Mais les bons mots de Brusquet offraient habituellement plus de naïveté vraie et moins de tendance à l'esprit apprêté. Un seigneur, ayant loué un cheval à la poste de Paris, faillit être tué dans une chute où ce cheval se rompit le cou ; il en fit des reproches à Brusquet.

« Foi de moi ! dit celui-ci en se grattant l'oreille, ce fut la meilleure bête de mon écurie ! Je regrette qu'il soit mort ; car, vraiment, il n'a jamais fait ce tour-là en toute sa vie. »

Un autre fois, Brusquet, irrité contre le Parlement, à la suite d'un procès qu'il venait de perdre, voit arriver à la poste un conseiller en robe, qui avait diné aux faubourgs, et qui demande un cheval hussé pour retourner au Palais. Brusquet fait amener un grand cheval fougueux, sur lequel monte le conseiller, un peu étourdi par les fumées du vin. A peine ce vénérable cavalier est-il en selle, que Brusquet ordonne à ses postillons de *corner* en sonnant le départ de la poste. Le cheval, effrayé et animé par cette fanfare, emporte au gallop jusqu'à la poste prochaine le pauvre magistrat, qui ne revint que le soir, à pied, crotté jusqu'à l'échine et sa robe en lambeaux.

« Monseigneur, lui dit Brusquet, vous étiez plus à l'aise assis sur vos fleurs de lis que sur mon cheval ; mais je vais vous appeler en cause pour avoir crevé le plus robuste coursier de ma poste. »

Dans ses plus fameuses bouffonneries, Brusquet eut pour rival un maréchal de France, ce grand capitaine Strozzi, qui traduisait les *Commentaires de César*, et qui se distinguait par de beaux faits d'armes, non moins que par ses facéties : c'était entre lui et Brusquet une lutte continuelle de *bons tours* qui amusaient le roi et la cour. « Strozzi aimait à bouffonner et à dire le mot, ce qu'il savait très-bien faire ; surtout il aimait fort à se jouer avec Brusquet et lui faire la guerre ; aussi Brusquet lui rendait bien son change. » On est embarrassé pour donner la palme à l'un d'eux ; car, « si M. d'Estrozze, ajoute Brantôme, était fin et subellin, ingénieux et industrieux, Brusquet l'était autant en matière de gentillesse. »

« Un jour, à l'audience du roi, Strozzi avait paru avec un beau manteau de velours noir, brodé d'argent ; Brusquet, qui avait envie de ce manteau, alla chercher à la cuisine une larvoire et des lardons qu'il attacha au manteau du maréchal.

« Sire, ne voilà-t-il pas de belles aiguillettes d'or ? » s'écria-t-il, quand il eut terminé l'opération.

Tous les assistants de rire, à l'exemple du roi. Strozzi seul garda son sérieux, et dit seulement :

« Ah ! Brusquet, puisque tu voulais avoir ce manteau, prends-le, et va dire à mes gens qu'ils m'en apportent un autre ; mais je t'assure que tu le payeras ! »

Quelques jours après, Strozzi se rend, avec quelques amis, chez Brusquet, et, pendant que ce dernier était attiré dans le jardin sous quelque prétexte, il fait enlever, par un serrurier, la serrure d'un coffre où le bouffon renfermait sa vaisselle d'argent ; le coffre fut vidé par les complices de Strozzi, qui se réserva pour lui une partie des objets volés, et qui rendit le surplus à son adversaire en le forçant à se déclarer vaincu.

Leur rivalité ne fit que s'accroître. Un jour, le maréchal vint au Louvre sur un magnifique cheval à housse de velours et à harnais enrichi d'argent ; Brusquet voit ce cheval, qu'un laquais tenait par la bride à la porte du roi ; il s'approche du laquais et il lui dit d'aller recevoir les ordres de son maître, qui le mande ; en même temps, sous prétexte de garder le cheval jusqu'au retour du laquais, il saute dessus et l'emmena à la poste ; là, il coupe la queue et la crinière du cheval, remplace la housse et le harnais par une misérable selle, charge d'une lourde malle la pauvre bête, l'envoie en poste jusqu'à Longjumeau, et la fait ramener, couverte de sueur, au maréchal.

« Monseigneur, voici votre cheval, qui est fort bon pour la poste, dit le postillon qui revenait de Longjumeau ; mon maître vous remercie de cet essai, et vous prie de lui laisser ce bon cheval pour cinquante écus. »

« Va, répondit Strozzi sans s'émouvoir, conduis-le à ton maître, et dis-lui de ma part qu'il le garde jusqu'au rendre. »

Peu de jours après, le maréchal fait demander à la poste vingt chevaux pour aller à Saint-Germain, où était le roi ; Brusquet remit sans défiance ses meilleurs chevaux au laquais de Strozzi, qui donna la moitié de ces chevaux à des soldats de sa compagnie, et vendit les autres aux meuniers du Pont-aux-meuniers. Brusquet reconnut ceux-ci portant la farine au moulin, et les réclama en justice ; le procès lui coûta plus que les chevaux ne valaient.

Brusquet supplia le maréchal de consentir qu'ils *si sent au moins trève de ces jeux nuisans et d'importans* ; mais il le prévint qu'il ne renonçait pas à des jeux légers et de nul mal ; il l'invita ensuite à dîner avec douze gentilshommes des *glans de la cour* : les convives ne manquèrent pas à cette invitation ; Brusquet les reçut, la serviette sur l'épaule, escorté de douze postillons vêtus de leurs livrées et sonnant des fanfares.

« Or lavez les mains, messieurs, leur dit-il, et soyez les très-bien venus ; je vais quérir à manger. »

Il disparaît à ces mots, et les invités se trouvent en présence d'une table garnie de trente pâtés de toutes formes, qui exhalaient une odeur de muse et de cannelle ; on découvre ces pâtés, dont une sauce succulente déguisait le contenu ; on remplit les assiettes, on se hâte de goûter ces mets appétissants ; mais chacun de rendre gorge, en s'écriant :

« Voici des traits de Brusquet ! »

Les pâtés ne renfermaient que des débris hachés de vieux harnais, croupières, gourmettes, bossettes, arçons, sangles et brides. Le dîner ne se composait pas d'autre chose, et les dîneurs sortirent de table mourant de faim.

Le maréchal de Strozzi eut longtemps ce dîner-là sur l'estomac. Il invite à son tour Brusquet, et lui sert aussi des pâtés que le crédule bouffon dévore à belles dents, en vantant la belle chère qu'il faisait.

« Oui, lui dit Strozzi, tu dois être content, car je ne t'ai pas trompé, comme toi, qui conspirait pour me faire crever de faim. »

« Ceci est festin de roi, reprit Brusquet, qui avait sans cesse la bouche pleine ; certes, je n'ai jamais mieux mangé. »

« Or, veux-tu savoir ce que tu as mangé de si bon appétit ? répliqua le maréchal. »

« Je ne sais si c'est viande de boucherie ou venaison, mais je m'en pourlèche encore, tant le ragoût me semble exquis. »

«—Tiens, mon fils, voici la viande que tu as mangée : ne reconnais-tu pas cette bête ? »

On apporta sur la table la tête sanglante d'un mulet, que Brusquet préférait à toute autre monture, et que le maréchal avait fait abattre pour cet étrange repas, qui souleva le cœur de Brusquet, au milieu des rires de l'assemblée.

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

LA PETITE VÉROLE.—La petite vérole a chassé un si grand nombre d'ouvriers de Lowell, Mass., que plusieurs fabriques ont été forcées de suspendre leurs travaux.

GRÈVE.—Tous les cochers et charretiers de St. Jean, N. B., se sont mis en grève, à cause d'un nouveau règlement adopté à leur égard par le conseil de cette ville. C'est une seconde édition de la grève des charretiers de Montréal, et comme ceux-ci, les charretiers de St. Jean en seront quittes pour quelques jours d'arrêt et la perte d'argent qui s'en suit naturellement.

PIONNIER CANADIEN.—Le *Times* de Superior City annonce la mort de J. B. Lefebvre, vieux voyageur canadien, et le plus ancien habitant blanc de cette ville. Il était très connu comme guide, et il avait accompagné un grand nombre de touristes distingués à travers les prairies et forêts du Nord. L'historien Schoolear et John Jacob Astor avaient voyagé avec lui pendant plusieurs mois. Souvent dans ses excursions, Lefebvre avait été réduit, pour ne pas mourir de faim, à manger de l'herbe et des racines pendant des semaines entières. Une fois, tous ses compagnons périrent sous les flèches des sauvages, et lui-même n'échappa à la mort qu'en restant caché deux jours dans un marais.—*Phare des Lacs.*

EFFET DE Foudre.—Il y a quelques temps M. Prudhomme, de Vaux-Audigny, fut surpris par l'orage dans un champ où il était occupé à faucher. Il courut s'abriter sous quelques gerbes d'avoine ; une femme Lefebvre et son fils, qui glanaient non loin de là, suivirent son exemple. A peine avaient-ils gagné ce qu'ils regardaient comme un excellent refuge, qu'un violent coup de tonnerre éclata sur leur tête ; la femme Lefebvre se sent à demi asphyxiée, son fils s'écrie : Maman, j'ai la figure et les lèvres brûlées.

Seul, Prudhomme ne dit rien. La femme Lefebvre l'appelle et n'obtient pas de réponse. Elle écarte les gerbes qui le recouvraient et s'aperçoit qu'il a été foudroyé : les traces du fluide électrique étaient malheureusement trop visibles sur tout son corps. La casquette dont ce malheureux était coiffé avait été comme déchirée en deux ; ses vêtements étaient en lambeaux. L'étincelle a dû suivre de la tête aux pieds, le côté gauche du corps, car de ce côté Prudhomme avait été littéralement déchaussé, et son soulier fut retrouvé à trois mètres de là.

UNE HISTOIRE SINGULIÈREMENT TRISTE.—Un jeune couple faisait son voyage de nocce sur le vapeur grec *Eunomia*.

Le navire prit feu. Le mari, au désespoir, s'élança dans la cabine, prend sa femme dans ses bras et se précipite avec elle dans les flots.

Après les plus terribles angoisses, ils sont sauvés par un bateau ; mais alors le mari s'aperçoit avec stupeur qu'il a sauvé une étrangère. Il s'était trompé de cabine.

Il retourne sur le vapeur, où il constate que sa femme est devenue la proie des flammes. La jeune personne qu'il a sauvée par mégarde est une jeune dame d'Athènes.

LE REVOLVER.—Nous lisons dans le *Courrier de San Francisco* :

Le 18 septembre, vers cinq heures du soir, un individu, en état d'ivresse, se trouvait dans un des omnibus de la rue Sutter. Cet individu devint bientôt si bruyant, qu'arrivé au coin de Bush et Buchanan streets, le conducteur se vit forcé de l'expulser. Le rowdy courut alors au coin de California et Fillmore, appela à son aide quelques amis et revint attaquer le conducteur, qui, cette fois, l'envoya rouler au milieu de la rue au moyen de quelques coups de poings bien appliqués. Furieux de sa défaite, le rowdy tira un revolver de sa poche et fit feu trois fois sur le conducteur, qu'il n'atteignit heureusement pas, les balles allant toutes se loger dans la boutique d'un épicer. Ceci termina le combat pour le moment. Mais il paraît que dans la soirée, l'homme au pistolet et ses amis arrêtèrent plusieurs omnibus, dans l'espoir de rencontrer le conducteur, qu'ils se proposaient de châtier, disaient-ils.

BEAUX ANIMAUX.—M. A. H. Cochrane, de Compton, Province de Québec, possède deux taures d'une valeur et d'une qualité remarquables. La *Sema ne Agricole* en a donné une gravure.

Ces taures furent achetées en Angleterre à l'âge de vingt et quelques mois, pour la somme de 2,500 guinées, et sont, à bon droit, rangées parmi les plus beaux types des plus beaux animaux de cette race, sur le continent européen.

M. Cochrane a eu le plaisir, ce printemps, de recevoir un ordre d'Angleterre et à vendu à Lord Dummore, les deux génisses provenant de ces deux Duchesses, pour la somme de 2,555 guinées, ou à peu près \$12,500 ; montant qu'il avait payé pour leurs mères, neuf mois auparavant.

Voici la généalogie de chacune d'elles :

DUCHESS 101E., rouge et blanche, née le 26 juillet 1868, élevée par le Capitaine Gunther, de Wetherby Grange, Yorkshire. Père, le 4e Duc de Thorndale ; Mère, la 84e Duchesse, etc.

DUCHESS 102E., Rouan, née le 3 août 1868, élevée par le même. Père, le 4e duc de Thorndale ; Mère, la 92e Duchesse, etc.

UN TIGRE EN PROMENADE.—Les journaux de Moscou nous apportent un récit bien émouvant. C'est l'histoire d'un tigre échappé d'une ménagerie et qui s'est promené pendant des semaines, ne vivant que de victimes humaines.

Citons :

Depuis quelque temps, dans le gouvernement de Moscou et dans le cercle de Podol, on avait trouvé des débris de femmes et d'enfants en partie dévorés.

Dans d'autres cercles, on trouva des débris semblables, et à deux milles de Moscou on découvrit treize squelettes d'hommes avec des restes encore sanglants de chair.

On crut d'abord à une invasion de loups qui vont par centaines en Russie, et on sait qu'un loup fait trè bien ses quarante lieues en un nuit.

Mais enfin de la ville de Carycyn vint la nouvelle qu'on avait vu le monstre auteur des massacres signalés. C'était un tigre.

Une enquête de la police apprit que ce tigre était un ancien hôte du jardin zoologique de Cracovie, qui avait été vendu à la femme Heidenreich, directrice d'une ménagerie.

La femme Heidenreich conduisait ses animaux à Moscou pour en faire une exhibition, lorsqu'à quelques lieues de la ville, le tigre parvint à se sauver de sa cage.

Pour ne pas encourir la sévérité de la police, la femme Heidenreich n'avait pas osé faire la déclaration de cette redoutable

évasion. De là les ravages du tigre, qui n'était pas pris encore aux dernières nouvelles.

EXÉCUTION D'UN NÈGRE.—Les journaux de Cincinnati donnent les détails suivants sur l'exécution d'un nègre nommé John Key, condamné à mort par la cour de Cincinnati, pour crime de paricide.

A huit heures du matin, le condamné fut extrait de la geôle de Flemmingsburg, où devait avoir lieu l'exécution, et conduit à la potence.

Mais au dernier moment, l'exécuteur s'aperçut que le bras du fatal instrument n'était pas solide, et se mit en devoir de réparer le mal. John Key offrit immédiatement, en qualité d'ancien charpentier, de l'aider dans cette funèbre besogne.

La proposition fut acceptée ; on lui délia les mains et, au bout de dix minutes, bourreau et patient, rabotant et clouant de compagnie, avaient raccommodé la potence.

Alors John Key demanda une bouteille de whiskey et trinqua avec son compagnon de travail. Il se passa la corde autour du cou avec le plus beau sang-froid, et comme le bourreau lui serrait la main :

« Sois tranquille vieille pratique, lui dit-il majestueusement, on priera pour toi. »

Et il exécuta le saut suprême avec la plus grande désinvolture.

UN COMBAT HOMÉRIQUE.—Nous avons assisté hier après-midi à une lutte dont Homère seul aurait pu inventer l'idée. Deux matelots se sont pris de querelle dans l'extrémité d'un mât de cent pieds. Une rixe en règle s'en suivit. Les coups de poings pleuvaient à travers les cordages. Les deux combattants suspendus au-dessus de l'abîme, retenus tantôt par les pieds, tantôt par les mains aux fragiles appuis de cette périlleuse demeure, s'administraient les plus rudes taloches. L'abîme qui s'enroulait sous eux semblait les exciter au combat, et chaque coup de point avait un coup de pied pour réponse. Enfin, l'un d'eux, étourdi par une taloche mieux appliquée que les autres, eut l'idée de se laisser glisser à un cordage jusqu'à l'autre mât. Son adversaire le suivit et nous n'avons jamais rien vu de plus fantastique que cette course à travers les cordages. Poursuivant et poursuivi tombèrent à peu près en même temps sur le pont et la lutte allait recommencer, quand la police vint prosaïquement y mettre fin.—*M. nerve.*

CHOSSES ET AUTRES.

A Romulus, Michigan, un célibataire de 81 ans vient de conduire à l'hôtel une vierge de 77 ans. Quelle lune de miel !

Aux funérailles de Walter Montgomery, l'acteur anglais, sa femme a déposé sur sa tombe les fleurs d'orangers qu'elle portait à son mariage, deux jours auparavant.

D'après un journal anglais, parmi les princesses européennes, la meilleure pianiste, c'est la princesse de Galles, la reine de Hollande fait le mieux les vers, la czarina de Russie et la princesse Frédéric-Charles peignent le mieux, l'impératrice d'Allemagne cause avec le plus de charme, l'impératrice d'Autriche est la plus belle, et la reine de Danemark s'entend le mieux aux choses du ménage.

Brigham Young a été arrêté le 3, dans la Cité du Lac-Salé, à quatre heures p. m., sous l'indictement du grand jury, qui le charge, en vertu des Statuts d'Utah, d'avoir licencieusement cohabité avec 16 femmes différentes.

La pénalité imposée par les statuts contre une telle charge, lorsqu'il y a conviction, est l'emprisonnement n'excédant pas 10 ans et pas moins de 6 mois, outre une pénalité de \$1,000 à \$5,000.

Un acheteur de chevaux américain était en conversation avec un Anglais ; le premier disait que dans une certaine occasion, il avait tué 999 bécassines. Son interlocuteur lui demanda pourquoi il ne disait pas tout de suite mille. Pensez-vous, remarqua le yankee, que je voudrais dire un mensonge pour l'amour d'une bécassine ? Alors l'Anglais se redressa et ne voulut point se considérer battu. Il commença à raconter l'histoire d'un homme qui avait nagé de Liverpool à Boston. « L'avez-vous vu de vos propres yeux ? » répliqua le yankee. « Certainement, dit l'Anglais, notre vaisseau le passa à un mille du havre de Boston. » « Bien, je suis content, répliqua de nouveau le yankee, que vous en ayez été témoin, car ce nageur c'était moi. » L'Anglais laissa le marchand profondément humilié.

Un fumeur ordinaire brûle par jour 3 sous de tabac, soit par mois 4 fr. 10 sous ; il use 4 paquets d'allumettes à 1 sous, ou 4 sous ; et 3 pipes au moins par mois, à 3 sous ; total, 4 fr. 17 sous. C'est donc 48 fr. 4 sous par année, sans compter le temps perdu et les vêtements brûlés. Si une famille est composée d'un père et deux fils fumeurs, voilà une dépense annuelle de 17 fr. 12 sous en fumée ! Cette somme paierait 1,181 livres de pain, à deux sous et demi la livre ; c'est la nourriture de 4 enfants.

Le gouvernement français retiré chaque année des « fumeurs, » des « priseurs, » des « chiqueurs, » un revenu de cent deux millions de francs.

Le Baron James de Rothschild, durant la commune à Paris, était un matin assis dans son cabinet, lorsque deux gaillards des faubourgs, armés jusqu'aux dents, entrèrent et demandèrent à voir le citoyen Rothschild. « Messieurs, dit-il, que puis-je faire pour vous ? » « Eh bien, voici ce que nous avons à vous dire : Vous avez des millions, et le peuple manque de pain ; ainsi il vous faut séparer, sinon. » « Séparer ? très bien. Combien êtes-vous en France ? » « Peut-être trente millions. » « Et combien pensez-vous que j'aie d'argent ? » « Peut-être cent cinquante millions. » « Bien, alors, pour trente millions, cela fait cinq francs par tête. Vous êtes deux, voici dix francs pour vous, et maintenant nous sommes quittes. » Nos deux hommes furent si confondus par cet argument et par la rapidité avec laquelle l'incident s'était passé qu'ils prirent l'argent et disparurent.

M. B... passe sa vie à dire, le soir :

—Demain, je ferai ceci, je ferai cela ; j'irai ici, j'irai là, etc.

Et le lendemain, il recommence sa chanson, sans jamais passer de la théorie à la pratique.

—Quel drôle de bonhomme, disait hier de lui un de ses amis, il est d'une paresse dévorante !